



communiqué

Date **Le 13 décembre 1993**

N° 225

Pour publication

COMMENTAIRES DE M. OUELLET SUR LA TENUE DES ÉLECTIONS ET L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE CONSTITUTION EN RUSSIE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a commenté aujourd'hui les résultats des premières élections multipartites et l'adoption d'une constitution démocratique en Russie. Il a, par la même occasion, réaffirmé le soutien du Canada au programme de réforme du président Eltsine.

«La tenue d'élections démocratiques et l'approbation de la constitution marquent un important progrès. Toutefois, l'arrivée en force de partis extrémistes risque de freiner les réformes et montre bien que les défis ne manqueront pas à l'avenir. Nous espérons que le président Eltsine et les membres de l'Assemblée fédérale, quelles que soient leurs affiliations politiques, travailleront ensemble de façon constructive en vue d'en arriver à un ferme consensus sur les réformes qui s'imposent», a déclaré M. Ouellet.

Le Ministre a par ailleurs fait remarquer que, pour la première fois de leur histoire, les Russes ont eux-mêmes établi le cadre d'un gouvernement constitutionnel. La loi fondamentale qu'ils ont approuvée consacre les libertés essentielles, les droits civils, les droits des minorités et le droit à la propriété.

Un millier d'observateurs internationaux, dont 16 Canadiens, se sont déployés sur tout le territoire afin d'évaluer le scrutin. Le chef de la délégation canadienne, l'honorable Warren Allmand, a déclaré que, malgré quelques légères irrégularités, les élections avaient été libres et équitables, et qu'elles constituaient un effort sincère en vue de l'instauration de la démocratie. Plus tôt dans la journée, M. Allmand a fait, par téléphone depuis Moscou, un rapport détaillé au ministre Ouellet.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures et du Commerce international
(613) 995-1874